

2025-06-26-22 : Convention de partenariat avec la CCI 49 pour le soutien du fonctionnement de la MCTE et le renforcement de ces actions en proximité sur le territoire de la CCVHA

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

|                                     |
|-------------------------------------|
| Membres en exercice :49             |
| Membres présents :37                |
| Pouvoirs :6                         |
| Quorum :25                          |
| Votants :43                         |
| Votes pour :43                      |
| Votes contre :0                     |
| Abstention :0                       |
| Date de convocation :<br>20/06/2025 |
| Date d'affichage :<br>- 30.06.2025  |

**Étaient présents :**

Valérie AVENEL, Jacques BONHOMMET, Marie-Ange FOUCHEREAU, Pierre-Pascal BIGOT, Guy CHESNEAU, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Pascal CRUBLEAU, Frédérique LEHON, Arnaud FREULON, Vincent REBILLARD, David GEORGET, Vincent VIGNAIS, Etienne GLÉMOT, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Estelle BASTARD, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Brigitte OLIGNON, Liliane LANDEAU, Virginie GUICHARD, Emmanuel CHARLES, Joël ESNAULT, Florence MARTIN, Antoine MICHEL, Christelle LAHAYE, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

**Étaient excusés :**

Brigitte OLIGNON, Jean PAGIS, Patrice TROISPOILS, Isabelle CHARRAUD, Marie-Claude HAMARD, Christian MASSEROT, Marc-Antoine DRIANCOURT, Michel BOURCIER, Françoise PASSELANDE, Muriel NOIROT, Alain BOURRIER, Marie-Hélène LEOST, Dominique FOUIN

**Pouvoirs :**

Patrice TROISPOILS donne pouvoir à Yamina RIOU, Isabelle CHARRAUD donne pouvoir à David GEORGET, Marie-Claude HAMARD donne pouvoir à Etienne GLÉMOT, Christian MASSEROT donne pouvoir à Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT donne pouvoir à Michel POMMOT, Michel BOURCIER donne pouvoir à Jean-Pierre BRU

**Secrétaire de séance :** Brigitte OLIGNON

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20250626-2025-06-26-22-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2025  
Date de réception préfecture : 03/07/2025

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**SUR** proposition du Président ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

**VU** l'avis favorable de la Commission Développement économique du 1<sup>er</sup> avril 2025 ;

**VU** l'axe 3 du Projet de Territoire dit « Encourager et tirer parti du rayonnement sur tout le territoire, des dynamiques urbaines attractives à l'échelle du bassin angevin » ;

**VU** l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « créer les conditions du développement socio-économique » ;

**CONSIDÉRANT** que la CCI49, avec le concours de la Communauté Urbaine d'Angers Loire Métropole, a implanté à Angers une Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises dont l'objectif est de :

- soutenir le développement économique local par une politique globale et partenariale d'incitation et de soutien à la création et à la reprise d'entreprises ;
- rendre plus lisible et accessible la diversité des offres et des acteurs de l'accompagnement aux porteurs de projets ;
- favoriser les démarches et assurer la réussite des projets dans les territoires.

**CONSIDÉRANT** qu'en 2021, la CCVHA a conventionné avec la CCI dans le cadre d'un partenariat global donnant des orientations d'actions communes qu'il convient à présent de voir se réaliser ;

**CONSIDÉRANT** que depuis 2022 les conventions avec la CCI ont permis annuellement la réalisation de 3 ateliers d'informations à la création d'entreprise et de l'évènement Les Folles Journées pour Entreprendre ;

**CONSIDÉRANT** qu'en 2025, la Communautés de Communes de Vallées du Haut-Anjou souhaite continuer de renforcer sa stratégie de développement économique en faveur de l'entrepreneuriat et des implantations d'entreprises, en complément des actions réalisées dans le cadre d'Initiative Anjou ;

**CONSIDÉRANT** que pour soutenir financièrement la mise en place de ces actions, la CCVHA soutiendra à hauteur de 3 000 € la MCTE en 2025 ;

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur ESNAULT, rapporteur,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20250626-2025-06-26-22-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2025  
Date de réception préfecture : 03/07/2025

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :**

- D'attribuer une subvention de 3 000 euros au titre de l'année 2025 pour soutenir le fonctionnement de la MCTE et mettre en œuvre des actions collectives d'accompagnement aux porteurs de projet en proximité dans le territoire ;
- D'approuver la convention de partenariat entre la CCI de Maine-et-Loire et la CCVHA concernant le fonctionnement de la MCTE ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la signature de la convention précitée ainsi que tout document utile à l'application de la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance  
le 26 juin 2025  
au Lion d'Angers,

Etienne Glemot

Président



Brigitte Olignon

Secrétaire de Séance

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20250626-2025\_06-26-22-DE  
Date de télétransmission : 03/07/2025  
Date de réception en préfecture : 03/07/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes dans les deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Représentant de l'État dans le Département.